

FICHE DE POSTE

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL - SEJOUR DE COHESION - MAINE-ET-LOIRE

ADJOINT/ADJOINTE EDUCATIF SNU

Contexte de la mission :

Dates : **du 11 au 24 juin 2022 et/ou du 2 au 15 juillet 2022**

Public accueilli : Entre 112 et 182 jeunes de 15 à 17 ans ayant terminé leur année de troisième par centre

Avec l'objectif de favoriser l'émergence des valeurs républicaines et citoyennes et le sens de l'engagement au service de l'intérêt général, le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,
- Le développement d'une culture de l'engagement,
- L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se déclinera en 4 phases successives :

- Une phase initiale de préparation et d'information des familles et des jeunes volontaires,
- Un séjour de cohésion de 12 jours, **obligatoire**, destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique, esprit de défense et de résilience ainsi que des bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ; la présente fiche de poste correspond à l'encadrement de ce séjour ;
- Une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours, à partir de modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 30 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariats existants (service civique notamment).

L'encadrement des séjours de cohésion compte pour un centre de 182 jeunes et plus :

- une direction composée de : un(e) chef(fe) de centre, un(e) adjoint(e) encadrement, **un(e) adjoint(e) éducatif(ve)**,
- une équipe de soutien : avec un(e) intendant(e), un(e) infirmier(e) et un(e) référent(e) sport et cohésion
- des cadres intermédiaires : 4 cadres de compagnie (responsables pédagogiques) et leurs 4 adjoints qui coordonnent une équipe de 4x12 jeunes (48 volontaires) et 4 tuteurs animateurs,
- 16 cadres de proximité : tuteurs de maisonnée de 10 à 12 volontaires.

A – Responsabilités particulières :

L'adjoint éducatif seconde les chefs de centre dans leur mission éducative et pédagogique et plus spécifiquement dans la préparation et la mise en œuvre des activités, avec une attention particulière à la participation et à la pro activité des volontaires. Son action se déploie dans trois domaines principaux :

1. La préparation du séjour de cohésion

Pour chacune des actions et activités, l'adjoint éducatif identifie et mobilise les intervenants, décline localement le cahier des charges prévu, adapte les objectifs pédagogiques et les volumes horaires et fait mettre en œuvre, en matière d'activités, le projet départemental.

Il participe, en amont du séjour, à l'organisation du stage de formation des tuteurs de maisonnée et aux différents temps de travail définis par les chefs de centre.

2. La définition de l'emploi du temps et le suivi des activités

Il participe à l'élaboration de l'emploi du temps et le propose aux chefs du centre du séjour de cohésion, il le diffuse ensuite aux intervenants et s'assure de son application.

A l'occasion des activités et des bilans, il identifie les volontaires qui nécessiteront une prise en charge dans la durée au plan pédagogique, médical ou social et, en lien avec le directeur du centre, il assure le relais avec les services compétents dans les départements de résidence de ces jeunes.

A l'issue du stage, il apporte son concours au bilan de celui-ci en se conformant aux modalités d'évaluation.

3. La mise en œuvre d'une pédagogie spécifique au SNU

Dans la préparation des actions, il assure la promotion d'une pédagogie active et d'éducation non formelle qui prescrit les présentations scolaires et descendantes.

Dans la mise en œuvre, il accompagne les actions dont il vérifie la réalisation dans le cadre prescrit. En amont du stage et en lien avec les ressources locales, il aura identifié avec les intervenants les activités collectives, de pleine nature, de dimension culturelle, les études de cas, les jeux de rôle etc. à mettre en œuvre.

En lien avec les adjoints encadrement, il veille à ce que la pédagogie active sous tende la vie quotidienne et les temps encadrés par les tuteurs et par les cadres de compagnie.

B – Expérience et formation spécifique :

1. Connaissances :

- * Bases de psychologie de l'adolescent
- * Expérience dans l'encadrement des séjours
- * Méthodes de gestion d'un conflit
- * Prise en compte des jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers

2. Compétences organisationnelles requises :

- * Sens des relations humaines
- * Capacité au leadership et maîtrise de soi
- * Sens de l'initiative
- * Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement

Il justifie d'une expérience significative dans la direction de structure d'accueil de mineurs ou comme personnel de direction de l'Education nationale ou de l'Education populaire.

Le candidat s'engage à suivre en présence continue une formation dont les modalités seront présentées lors des entretiens.

C – Conditions particulières d'exercice

Vacations en contrat d'engagement éducatif sur la base de 114.90€ brut /jour sur la base d'une durée comprise entre 31 et 34 jours comprenant les journées de formation, de réunions, de repos compensateur, de retex et de séjour.

Tenue obligatoire pour l'encadrement.

Obligation de présence 24h/24 pendant le séjour de cohésion.

Documents à adresser à : SDJES49-snu@ac-nantes.fr

Date limite de réception des candidatures : le 18 mars 2022

Attention, les candidatures dont les dossiers seraient incomplets ne seront pas prises en compte.